

## APPEL À COTISATION 2026

1. Ouvrir ce document PDF
2. Cliquer dans les cases, remplir et cocher ses réponses
3. Enregistrer le document sur son PC
4. Le renvoyer **par mail** à sandrine.bercovici.ext@pasteur.fr  
(ou par courrier au Secrétariat de l'AAEIP : 25, rue du Docteur Roux - 75724 PARIS Cedex 15)

Cher(e) collègue et ami(e),

Le bon fonctionnement de l'AAEIP ainsi que l'édition du bulletin, d'une qualité reconnue par tous, sont essentiellement assurés **par votre cotisation et vos dons**. **Nous vous adressons nos meilleurs sentiments les plus cordiaux et tous nos vœux pour 2026.**

*Daniel SCOTT-ALGARA, président*

*Catherine DE SAINT-SARGET et Jean-Paul PENON, trésoriers*

↓

NOM .....	PRÉNOM .....
ADRESSE .....	.....
TÉL. .....	MAIL .....

### → COTISATION ET ABONNEMENT<sup>(1)</sup>

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> 15 € (étudiant)             | <input type="checkbox"/> 68 € (membre titulaire retraité)    | <input type="checkbox"/> 78 € (couple titulaire retraité)    |
| <input type="checkbox"/> 49 € (abonnement)           | <input type="checkbox"/> 80 € (membre titulaire en activité) | <input type="checkbox"/> 94 € (couple titulaire en activité) |
| <input type="checkbox"/> 50 € (membre correspondant) |  |  |

En revanche, nous vous remercions, par avance, comme un certain nombre d'entre vous le font régulièrement, d'ajouter, si vous le pouvez, au **montant de votre cotisation, une contribution volontaire<sup>(2)</sup> indispensable à la survie de notre Association.**

### → DON<sup>(2)</sup>

- 10 €    25 €    40 €    60 €    Autre montant : ..... €

### → RÈGLEMENT      \*Virement à La Banque Postale : IBAN : FR53 2004 1000 0113 3875 9D02 012 / BIC : PSSTFRPPPAR

Soit un TOTAL de ..... € que je souhaite régler par :

- Virement\*    Chèque - à l'ordre de l'AAEIP    PayPal<sup>(3)</sup> - <https://www.paypal.me/aaeip>

Date et signature :

(Signature non obligatoire)

(1) Cochez votre catégorie. Si vous en changez cette année, merci de le préciser dans votre mail. Pour les étudiants, merci de fournir copie de votre carte d'étudiant ou tout autre justificatif. La cotisation 2026 est volontairement maintenu à son taux depuis plusieurs années.

(2) Tout versement donne lieu à un reçu fiscal « dons aux œuvres » (déduction de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable : un don de 60 € « revient » ainsi à 20,40 €).

(3) PayPal : nouveau moyen de paiement. Pour limiter les frais, nous vous invitons à privilégier les autres modes de règlement.